



Regularisation de situation de mon mari

Par **camoun**, le 21/11/2011 à 18:21

Bonjour,
je suis française et je viens de me marier .mon mari es de nationalité marocaine mais il possède une carte de résidence permanente espagnol que faire pour régulariser sa situation merci

Par **mimi493**, le 21/11/2011 à 23:17

Il doit retourner en Espagne et demander un visa long séjour au Consulat de France dont dépend son domicile espagnol
ou si vous pouvez prouver 6 mois de vie commune (prouver, donc le bail aux deux noms, des factures EDF, téléphone etc.), demander son visa long séjour en Préfecture.